



FICHE PRODUIT

 **Compte A Terme Entreprises**
Entrepreneur Individuel et Société non Financière

Fonctionnement



Dépôt minimum

20 000 €



Plafond de dépôt

Il est en fonction de la grille de rémunération applicable



Durée du compte

Différentes durées précisées sur la grille de rémunération



Frais

Aucuns frais sur les opérations de gestion courante (ouverture, tenue et clôture de compte)



Définition

Dépôt à terme en euros sur lequel les fonds restent bloqués pendant une durée déterminée. Le Compte A Terme produit des intérêts au taux fixé contractuellement

En cas de retrait anticipé des fonds, le taux d'intérêt servi est déterminé en fonction de la durée effective d'immobilisation des fonds, conformément à la grille de taux mentionnée dans la demande d'ouverture du Compte A Terme.



Titulaire

Toute personne morale (hors sociétés financières) ou toute personne physique, agissant à titre professionnel et résidant fiscalement en France peut ouvrir un ou plusieurs Compte(s) à Terme. Le Compte A Terme ne peut avoir qu'un seul titulaire.



Calcul & paiement des intérêts

Calcul des intérêts à partir de la date effective de dépôt des fonds jusqu'au jour précédant la clôture du Compte A Terme. Les intérêts sont versés au titulaire en une seule fois à l'échéance contractuelle ou, en cas de retrait anticipé des fonds, à la clôture du compte. En cas de retrait anticipé, moyennant le respect d'un préavis de 31 jours calendaires, seuls les intérêts correspondant à la période d'immobilisation effective des fonds seront versés au titulaire au taux mentionné dans la demande d'ouverture en complément du capital investi.



Opérations autorisées

Opération unique de dépôt des fonds lors de l'ouverture du Compte A Terme et de retrait des fonds lors de sa clôture. Le retrait anticipé des fonds entraîne la clôture du Compte A Terme et une diminution du taux de rémunération servi.



Modalités de rémunération

Taux d'intérêt fixe, déterminé à l'ouverture du Compte A Terme, pour la durée contractuelle choisie.

Au terme du placement, le client peut ouvrir un nouveau Compte A Terme en précisant (21 jours calendaires avant) le montant exact des fonds devant être transférés sur ce nouveau Compte A Terme.